

Projet d'évolution des activités de Services Généraux d'Orange France

Avec 20,5 % de parts de marché et 11,4 millions d'abonnés mobile, MásMóvil est le 4^{ème} opérateur en Espagne. Orange Espagne détient 23 % des parts de marché et 12,8 millions d'abonnés mobile. Le 8 mars 2022, Orange et MásMóvil annonçaient être entrés en négociations exclusives en vue d'un rapprochement sous forme d'une Joint-Venture co-contrôlée à parts égales. La Joint-Venture cible, LORCA JVCO, aurait une valeur totale de 19,6 Mds€ et se positionnerait en leader du marché télécom espagnol, avec 43,4 % des parts de marché mobile, 42,2 % des parts de marché fixe et un CA de 7,54 Mds€. Elle entend investir dans une expansion de ses réseaux FTTH et 5G, et contribuer au développement d'une infrastructure compétitive des télécommunications en Espagne.

Orange Espagne a décidé de se rapprocher de MásMóvil pour relancer une nouvelle dynamique. En Espagne, Orange est libre de toute dette, tandis que celle de MásMóvil atteindrait 6,5 Mds€ selon certains analystes financiers. Pour FOCOM, cette dette semble colossale pour une entreprise dégageant un CA de 2,8 Mds€ à l'année et valorisée à 11,5 Mds€, d'autant plus qu'Orange SA s'attache depuis de nombreuses années à afficher un ratio Dette/EBITDAaI inférieur à 2 (celui de MásMóvil était de 5,4 en 2021). Ce rapprochement va amener à la réduction du nombre d'opérateurs en Espagne. La consolidation serait donc en marche au niveau européen, à condition que le régulateur donne son accord. Nous regrettons l'absence d'information sur les perspectives de l'emploi en Espagne alors qu'Orange Espagne sort à peine d'un plan social réduisant ses effectifs de 15 % avec 485 postes perdus. FOCOM exige qu'il n'y ait pas de nouvelle conséquence néfaste pour les 4793 salariés actuels.

Orientations du domaine Boucle Locale et Interventions (BLI)

En 2021, des progrès significatifs ont été réalisés sur l'ensemble des trois axes du plan Engage 2025 en délivrant à la fois un bon niveau de performance opérationnelle (28,7 millions de prises raccordables, coûts d'intervention maîtrisés) et une forte progression de la satisfaction client (plan QSBL sur le cuivre, lutte contre les malfaçons FTTH). 4 défis pour 2022 : préparer les JO 2024, réussir sur le marché Entreprises, améliorer la rentabilité par activité et atteindre les ambitions RSE.



L'évolution des activités infrastructures, cœur de réseau et boucle locale intervention, sont les plus structurantes de ces orientations. L'optimi-

sation de bout en bout des interventions clients ne résoudra pas les difficultés rencontrées sur le réseau Grand Public par les clients et les salariés, en particulier les Transferts de Service Optique sur les réseaux tiers. Le programme Production Fibre Entreprises suppose un nouveau Delivery pour les personnels de DEF et de l'intervention. FOCOM s'interroge sur la mise en œuvre du renouvellement des contrats de sous-traitance RC CENTRIC et sur une éventuelle bascule du pilotage et de la conduite d'activité vers la sous-traitance. Nous demandons davantage de visibilité sur l'ensemble des activités concernées par le développement de l'automatisation et de la simplification des processus, grâce à l'Intelligence Artificielle. Enfin, la déformation des activités Production Vie de Réseau aura des effets sur les équipes de déploiements Fibre, du fait de la baisse significative des volumes de prises neuves à produire et nous attendons de l'entreprise une totale transparence quant aux effectifs prévus pour la Vie de Réseau Fibre (production, raccordement, SAV...) par rapport au Cuivre.

Projet Gardens Future : présentation générale du projet de réaménagement du site

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Directeur de l'Immobilier Territorial (SDIT) qui énonce 4 principes : contribuer à offrir aux salariés des environnements de travail de qualité et performants ; optimiser la performance opérationnelle et économique des immeubles du Groupe ; améliorer les dimensions environnementales et sociétales du patrimoine ; garantir la conformité. L'arrivée des équipes est prévue en septembre 2023.

Pour FOCOM, l'objectif principal de ce projet est avant tout économique. De nombreuses interrogations restent en suspens quant aux impacts sociaux et environnementaux dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase qui prévoit l'accueil successif des nouvelles entités. L'objectif quantitatif de 6100 occupants versus les 2800 actuels, l'introduction des espaces dynamiques et une trop forte densification des espaces de travail peuvent générer des risques majeurs pour les personnels. Pour rappel, le sondage réalisé par le cabinet Technologia auprès des salariés qui sont déjà dans ces environnements de travail, révèle que 44 % des interrogés ressentent une dégradation de leurs conditions de travail. Manque d'espaces de réunion, promiscuité forte, zones partagées bruyantes, difficultés à faire circuler l'information ou à organiser des temps d'échange au sein d'une équipe ressortent du sondage. Cela peut expliquer que le taux de télétravailleurs soit plus important sur les sites en environnements dynamiques, ce qui conforte nos inquiétudes et nos alertes.

Projet Gardens Future : opportunité de lancement du projet de réaménagement des espaces de travail – Châtillon (étape 1 du projet)

Selon la Direction, 2372 occupants sont présents sur le site (1894 TGI, 338 FSF, 139 DTSL, 1 SCE) et plus de 800 places seraient disponibles. Environ

80 % disposent d'un avenant télétravail régulier.

Le projet de réaménagement global du site d'Orange Gardens confirme toutes nos craintes à l'annonce des grands principes du SDIT : aménagements dynamiques imposés à tous, recherche d'économies à tout prix (plan Scale Up), réduction du nombre de sites et densification des sites restants. Ce projet concerne plus du double des résidents actuels si on le considère dans sa globalité et avec l'objectif de 6100 personnes. Pour rappel, le capacitaire du site affiché par le promoteur dans le projet initial était de 5430 personnes. Ce nouveau projet va exiger des salariés de subir en 8 ans, leur 2^{ème} voire 3^{ème} déménagement de grande ampleur. Le coût humain est considérable. Le taux de télétravail élevé est un indicateur fort qui s'explique par l'éloignement du site des principaux transports en commun mais aussi par le passage en environnements de travail dynamiques. Dans de telles conditions, il devient difficile de motiver les personnels à revenir sur site.

Information sur l'incident technique ayant impacté le 2 juin 2021 une partie des numéros des services d'urgence

Pour rappel, la principale cause de cette panne était le dysfonctionnement d'une plateforme de service appelée Call Server. FOCOM s'attache à connaître quel serait le plan d'actions préventives permettant d'éviter qu'un tel incident se reproduise. Dès juin 2021, l'Inspection Générale avait formulé 7 préconisations. L'ANSSI a complété ce travail avec 18 recommandations et Orange a été encore plus loin avec 60 actions complémentaires internes. L'avancement de leur mise en œuvre semble en bonne voie. Certaines des recommandations émises ne sont pas à la main d'Orange, comme le passage progressif des services de numéros d'urgence au 100 % IP, plutôt que RTC. Reste à savoir si cette nécessité est bien entendue par les services de l'État.



J'adhère à FOCOM en ligne

